



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suivi des résolutions et décisions du Conseil économique et social

Lettre datée du 29 novembre 2012 adressée à la Présidente de la Commission de la condition de la femme par le Président du Conseil économique et social

Le débat de haut niveau de 2012 du Conseil économique et social, qui a eu lieu en juillet 2012, a examiné des moyens de faire face à la crise mondiale de l'emploi en mettant l'accent sur les secteurs du chômage, de la capacité de production, de la protection sociale minimale et de la coopération pour le développement. En favorisant le consensus et en facilitant les discussions, le Conseil a permis de renouveler l'accent sur le lien entre la crise de l'emploi actuelle et la nécessité permanente de lutter pour un développement inclusif et durable. La déclaration ministérielle du débat de haut niveau (voir A/67/3, chap. III, par. 139) insiste sur la nécessité pour la communauté internationale de prendre des mesures collectives immédiates pour régler le problème de la crise mondiale de l'emploi.

Le Conseil économique et social a également réuni son Forum biennal pour la coopération en matière de développement. À cette occasion, les participants ont formulé des recommandations pratiques pour faire face à de nouveaux problèmes particuliers, de même que des moyens pour rehausser la cohérence du développement.

Le débat consacré aux activités opérationnelles de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social a porté sur l'examen quadriennal complet de l'Assemblée générale et presque tous les pays de programme ont exigé que les instruments de programmation soient « rationalisés et harmonisés » à l'échelle des pays, tout en préservant un niveau suffisant de souplesse. Le débat a également demandé au système des Nations Unies pour le développement dans son ensemble de simplifier et d'harmoniser substantiellement ses pratiques organisationnelles.

Lors du débat consacré aux affaires humanitaires de la session de fond de 2012 de l'ECOSOC, le Conseil a réussi à braquer l'attention sur les pires situations d'urgence dans le monde ainsi qu'à aborder la question de mesures permettant de rehausser sa capacité de faire face rapidement à de futures crises. De plus, il a mis davantage l'accent sur l'intégration plus étroite de l'empirisme à la prise de

1263695X (F)



Merci de recycler 



décisions et aux partenariats humanitaires. Il a également examiné le premier rapport du Secrétaire général sur l'apport d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Sud-Soudan par les organismes des Nations Unies (E/2012/76).

Enfin, une attention a été accordée au suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au renforcement du Conseil, notamment de ses méthodes de travail, afin qu'il puisse s'acquitter de ses fonctions en s'attachant particulièrement à la mise en œuvre intégrée et coordonnée des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies concernant notamment les domaines économique, social, environnemental et autres domaines connexes.

En plus de la déclaration ministérielle, au total, 33 résolutions et 44 décisions ont été adoptées par le Conseil économique et social pendant sa session de fond. Parmi ces résolutions, celles qui sont pertinentes aux commissions techniques ont été regroupées dans une liste qui figure en annexe.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre et son annexe à l'attention de la Commission de la condition de la femme pour examen et action, si nécessaire. Je tiens également à vous remercier de l'aide que vous n'avez jamais cessé de nous apporter et de votre collaboration à cet égard.

(Signé) Miloš **Koterec**

Annexe

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2012 appelant une action de la part des organes compétents des Nations Unies

Résolution appelant un suivi de la Commission de la condition de la femme

2012/25 : La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter

Résolutions appelant une action des commissions techniques

2012/26 : Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

2012/27 : Établissements humains

2012/30 : Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, dont la résolution 61/16

Résolutions appelant une action de la part de tous les organes compétents des Nations Unies

E/HLS/2012/1 : Déclaration ministérielle du débat de haut niveau de 2012 du Conseil économique et social intitulée « Promouvoir la capacité de production, l'emploi et le travail décent pour éliminer la pauvreté à la faveur d'une croissance économique partagée, durable et équitable à tous les niveaux et en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement »

2012/2 : Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation

2012/3 : Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

2012/4 : Cohérence de la lutte antitabac à l'échelle du système des Nations Unies

2012/5 : Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information

2012/8 : Les dimensions sociales du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

2012/9 : Élimination de la pauvreté

2012/10 : Préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille

2012/11 : Intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement

2012/21 : Rapport du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

2012/22 : Appui apporté aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies

2012/24 : Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies

2012/26 : Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

2012/27 : Établissements humains
